



## Mia Laity

Avocate

T : 604.891.5344 / C : laitym@bennettjones.com

Vancouver

### FORMATION

---

Université de la Colombie-Britannique,  
B.A., 2009

Université de la Colombie-Britannique,  
JD, 2013

### ADMISSIONS AU BARREAU

---

Colombie-Britannique, 2014

Mia Laity est une défenseure passionnée qui aime analyser les cas et utiliser son expérience des deux côtés du barreau pour fournir les meilleurs conseils à ses clients.

Mia est une avocate plaidante expérimentée qui comparaît régulièrement devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique et qui a de l'expérience dans les procès sans jury et devant jury. La pratique en litige de Mia est axée sur les litiges corporatifs et commerciaux, les litiges en construction et les recours collectifs. Mia a également de l'expérience en matière de responsabilité professionnelle, de droit environnemental et réglementaire, de litiges et d'application de la loi en valeurs mobilières et de litiges en matière de faillite et d'insolvabilité.

Mia Laity siège actuellement à titre de présidente de la Section de l'insolvabilité de l'ABC-Colombie-Britannique et est la représentante de la Colombie-Britannique du Groupe national de l'insolvabilité de l'ABC. Mia est également présidente de la Section du droit de la responsabilité du fait des produits et du droit des assurances de l'Association du Barreau canadien de la Colombie-Britannique et membre de l'Association du Barreau de Vancouver.

Mia aime faire du bénévolat pour des causes caritatives. Elle est impliquée dans le West Coast Legal Education and Action Fund, une organisation juridique qui travaille à faire progresser l'égalité des sexes par le biais de la loi, notamment en ayant siégé à son conseil d'administration pendant huit ans et en présidant ou en coprésidant le déjeuner annuel sur l'égalité pendant cinq ans.

Mia est présidente de la Section du droit de la responsabilité du fait des produits et du droit des assurances de l'Association du Barreau canadien de la Colombie-Britannique et membre de l'Association du Barreau de Vancouver.

